



## Session plénière du 2 au 5 juillet 2012

# Dossier

**Les députés européens se réunissent en session plénière du 2 au 5 juillet. Au programme des débats et des votes : conclusions du Conseil européen, brevet européen, système d'urgence e-call et bien-être des animaux. Les députés se prononceront sur l'accord anti-contrefaçon ACTA. Par ailleurs, le Président de Chypre, Demetris Christofias, présentera les priorités et le programme de la présidence chypriote du Conseil de l'UE.**

Le dossier présente les grands sujets inscrits à l'ordre du jour et les comptes-rendus détaillés des débats et votes principaux, mis à jour en cours de session.  
Pour accéder aux différentes sections, cliquez sur les liens ci-dessous.

## Les grands sujets à l'ordre du jour

### **Gros plan sur les résultats du sommet européen**

Les inquiétudes économiques de l'UE seront à nouveau au centre des préoccupations du prochain sommet des dirigeants européens, les 28 et 29 juin. En outre, les chefs d'État et de gouvernement ouvriront les discussions sur le budget de l'UE pour les sept prochaines années. Les députés débattront des conclusions du sommet, sur des thèmes centraux comme une union bancaire transfrontalière et un fonds d'amortissement, avec MM. Van Rompuy et Barroso mardi et se prononceront sur une résolution mercredi.

### **Chypre reprend le flambeau de la présidence européenne**

Le Président de Chypre, Demetris Christofias, présentera les priorités et le programme de la présidence chypriote du Conseil européen, intitulé "Pour une meilleure Europe". Cette présentation sera suivie d'un débat avec les députés, mercredi à 9h. La Première ministre danoise, Helle Thorning-Schmidt, dressera le bilan de la présidence danoise mardi matin.

### **L'ACTA face au verdict de la plénière**

L'accord commercial anti-contrefaçon (ACTA) arrive à une étape décisive: le Parlement européen dans son ensemble se prononcera, mercredi, pour donner, ou non, son approbation à l'accord. Si le Parlement dit "non", alors l'ACTA n'aura plus aucune perspective d'avenir dans l'UE.

### **Brevet européen : acte final**

L'UE devrait enfin se doter d'un système de brevet unique, après 30 années de tentatives, si le Parlement approuve mercredi un accord que les députés ont négocié avec le Conseil en décembre 2011. Le nouveau brevet de l'UE sera beaucoup moins cher et plus facile à appliquer qu'une variété de brevets nationaux et, donc, plus compétitif. Le Parlement a réussi à adapter le nouveau régime aux besoins des petites entreprises.

### **Rendre le système d'urgence eCall obligatoire dans les voitures sauvera des vies**

Toutes les nouvelles voitures devraient être équipées d'ici 2015 de dispositifs eCall en vue d'alerter automatiquement les services de secours des accidents de la route, via l'appel d'urgence 112, estiment les députés dans un projet de résolution voté mardi. Ce système permettrait d'accélérer l'arrivée des services d'urgence, de sauver des vies et de réduire les blessures, ajoutent-ils.

### **Schengen: débat sur les contrôles illégaux aux frontières avec le Conseil et la Commission**

Les plaintes sur la réintroduction de contrôles aux frontières dans l'espace de libre circulation Schengen seront débattues avec le Conseil et la Commission, mercredi.

### **Budget 2013: les députés appellent les gouvernements à négocier de manière responsable**

Afin d'éviter une impasse dans les négociations budgétaires, les États membres devraient s'abstenir de procéder à des réductions artificielles des paiements et s'assurer que leurs demandes de financement de l'UE soient correctes, affirment les députés dans une résolution votée mercredi. L'Assemblée devrait également charger les négociateurs du PE de faire pression en faveur d'un budget assurant la promotion de la croissance et de l'emploi, lors des négociations budgétaires, le 9 juillet.

### **De nouveaux tachygraphes pour suivre les poids lourds à la trace**

Le respect des temps de conduite et de repos devrait se faire de façon plus stricte et de manière identique partout dans l'UE, selon l'avis de la commission des transports. Le projet de rapport de la commission des transports préconise des outils d'enregistrement plus performants dans les camions et un équipement adéquat à la disposition des agents de contrôle en vue d'améliorer la sécurité routière et d'éradiquer la concurrence déloyale dans le transport routier.

### **Bien-être des animaux: une meilleure application des règles et un étiquetage pour l'abattage sans étourdissement**

Le bien-être des animaux est étroitement lié à la santé publique et les règles en la matière doivent être appliquées de manière adéquate dans l'ensemble de l'UE en vue d'empêcher la propagation de maladies liées aux animaux, affirment les députés dans un projet de résolution non contraignante, qui sera débattu lundi et voté mercredi. Ils soulignent en outre que ce projet créerait des conditions de concurrence égales pour tous les agriculteurs européens.

## **Des services bancaires de base pour tous**

Avoir un compte de base pour les transactions quotidiennes devrait être un droit pour les 10% de citoyens européens qui en sont démunis, notamment les sans-abri, les personnes à très faible revenu, les étudiants, les personnes sans antécédent de crédit et les travailleurs expatriés, selon un projet de résolution qui sera votée mercredi. Les députés devraient appeler la Commission à présenter une législation d'ici janvier 2013 pour s'attaquer à cette exclusion financière.

## Ouverture: report du brevet européen, préoccupation sur les développements au Paraguay

Le Parlement a reporté son examen d'un projet de législation sur le brevet de l'UE, après un vote surprise de dernière minute du Conseil entraînant la suppression de trois articles essentiels. Les rapporteurs ont fait valoir que cela conduirait à "émasculer" la proposition. En outre, le Président Schulz a exprimé la préoccupation du Parlement, face à la destitution du Président du Paraguay élu au suffrage direct, Fernando Lugo, et a annoncé qu'il enverrait une délégation sur place pour enquêter.

Le vote du Parlement sur le brevet européen a été reporté, suite à un vote demandé par les rapporteurs Bernard Rapkay (S&D, DE) et Klaus-Heiner Lehne (PPE, DE), en réponse au projet du Conseil de supprimer trois articles clés mardi matin, juste avant le débat du Parlement.

M. Rapkay a rappelé aux députés que le Conseil avait promis le 2 décembre 2011 de statuer sur la loi telle qu'elle se présentait à l'époque, à condition que le Parlement fasse de même. Le changer à présent reviendrait à une "violation scandaleuse" de la procédure, a-t-il dit, ajoutant que le marchandage du Conseil au sujet du siège de la juridiction des brevets proposée ressemblait à un "bazar oriental".

M. Lehne a soutenu la demande de report, soulignant que la suppression des articles 6-8 "émasculerait" les propositions. Si le Conseil fait cela, a-t-il dit, "le cas ira directement à la Cour européenne de justice".

Le Président a fait observer que la demande du Conseil rendrait, en fait, la première lecture nulle et non avenue.

### Paraguay

Le Président Schulz a exprimé l'inquiétude du Parlement suite au fait que le Congrès du Paraguay ait relevé de ses fonctions le Président de la République, Fernando Lugo, élu au suffrage direct le 22 juin.

Il a noté que le MERCOSUR et l'UNASUR ont refusé de reconnaître le nouveau gouvernement dirigé par Federico Franco et qu'une commission de l'Organisation des États américains s'est rendue au Paraguay pour enquêter sur les causes du conflit.

Le Parlement européen est également très préoccupé par les développements au Paraguay et enverra une délégation sur place "afin d'évaluer le processus avec précision et, le cas échéant, en tirer les conséquences utiles", a-t-il ajouté.

### Changements à l'ordre du jour

Le débat sur l'accord UE-Israël relatif à l'évaluation de la conformité et à l'acceptation des produits industriels a été déplacé du jeudi au mardi, à la place du point reporté sur les brevets de l'UE.

## Rendre le système d'urgence eCall obligatoire sauvera des vies, affirment les députés

Toutes les nouvelles voitures devraient être équipées d'ici 2015 de dispositifs eCall en vue d'alerter automatiquement les services de secours des accidents de la route, via l'appel d'urgence 112, soulignent les députés dans un projet de résolution adopté mardi. Ce système permettrait d'accélérer l'arrivée des services d'urgence, de sauver des vies et de réduire les blessures, ajoute la résolution non-contraignante.

*"Le Parlement européen a apporté un soutien clair afin que tous les automobilistes en Europe bénéficient d'un système d'appel d'urgence gratuit. Puisque l'approche volontaire a échoué, nous demandons instamment à la Commission de proposer des mesures législatives dès que possible pour s'assurer que le système eCall soit obligatoire dans tous les pays de l'UE d'ici 2015",* ont déclaré les co-rapporteurs, Olga Šehnalova (Socialiste et démocrates) et Dieter-Lebrecht KOCH (Parti populaire).

La résolution, adoptée à main levée, déplore les retards dans le déploiement volontaire du service eCall et la faible proportion de véhicules équipés (seulement 0,4%). Le texte invite la Commission à proposer une législation en vue de rendre le système eCall obligatoire d'ici 2015. Les députés demandent à la Commission d'examiner la possibilité d'étendre, dans un avenir proche, le système eCall à d'autres véhicules, notamment les poids lourds, les bus, les autocars et les deux-roues motorisés.

### Heure d'or

L'objectif du système eCall embarqué (basé sur la plateforme d'appel du 112) est de faire en sorte que les services d'urgence soient automatiquement prévenus en cas d'accident grave, souligne la résolution. Ce qui devrait sauver des vies et réduire la gravité des blessures, une assistance qualifiée et équipée devant arriver sur les lieux de l'accident plus tôt, en fonction du principe de "l'heure d'or".

Selon les estimations, le système eCall devrait sauver 2500 vies par an et réduire la gravité des blessures de 10 à 15%, affirme la résolution.

### Service gratuit

Le système eCall devrait être un service d'appel d'urgence gratuit dont pourrait bénéficier tout conducteur en Europe, indépendamment de la marque de sa voiture.

### La technologie est prête

Les députés font observer que la technologie est prête et que les normes communes de l'UE ont été approuvées. Ils appellent dès lors la Commission à proposer une législation imposant aux États membres d'améliorer leurs infrastructures concernant les services de réponse d'urgence pour être en mesure de gérer les eCall d'ici 2015.

### Protection des données

La résolution souligne que le service eCall ne peut être utilisé pour surveiller les déplacements d'une personne ou repérer sa localisation, à moins que cette personne ait été impliquée dans un accident. L'objectif principal du système est d'améliorer la gestion des incidents, ajoute le texte.

## Le Parlement européen rejette l'ACTA

**L'accord commercial anti-contrefaçon (ACTA) a été rejeté par le Parlement européen ce mercredi et, par conséquent, n'aura pas force de loi dans l'UE. C'est la première fois que le Parlement exerce son pouvoir, conféré par le traité de Lisbonne, de rejeter un accord international sur le commerce. 478 députés ont voté contre l'ACTA, 39 pour, et 165 se sont abstenus.**

"*Je me félicite de ce que le Parlement ait suivi ma recommandation de rejeter l'ACTA*", a déclaré le rapporteur britannique David Martin (Socialistes et démocrates), après le vote, mentionnant à nouveau ses inquiétudes sur le fait que le traité est trop vague, ouvert à une interprétation erronée et puisse, par conséquent, menacer les libertés des citoyens. Toutefois, il a également souligné la nécessité de trouver d'autres moyens pour protéger les droits de propriété intellectuelle dans l'UE, en tant que "matières premières pour l'économie européenne".

Le principal défenseur de l'ACTA du groupe PPE, le Suédois Christofer Fjellner a demandé avant le vote que le Parlement reporte son vote final jusqu'à ce que la Cour de justice ait rendu son avis sur la compatibilité de l'ACTA avec les traités de l'UE. Toutefois, étant donné qu'une majorité de députés ont rejeté cette demande, une minorité importante a répondu en s'abstenant lors du vote du Parlement sur l'approbation ou non de l'ACTA.

Lors des discussions sur l'approbation ou non de l'ACTA, le Parlement a été confronté à un lobbying direct sans précédent de milliers de citoyens européens qui l'ont appelé à rejeter l'accord, par le biais de manifestations dans les rues, d'e-mails aux députés, et d'appels téléphoniques à leurs bureaux. Le Parlement a également reçu une pétition, signée par 2,8 millions de citoyens du monde entier, appelant instamment à rejeter l'accord.

L'ACTA a été négocié par l'UE et ses États membres, les États-Unis, l'Australie, le Canada, le Japon, le Mexique, le Maroc, la Nouvelle Zélande, Singapour, la Corée du Sud, et la Suisse, en vue d'améliorer la mise en œuvre des lois anti-contrefaçon à l'échelle internationale. Le vote de ce mercredi implique que ni l'UE ni aucun de ses États membres ne pourra se joindre à l'accord.

*Procédure: approbation*

## Budget 2013: les gouvernements doivent négocier de manière responsable, estiment les députés

Les États membres ne devraient pas procéder à des coupes budgétaires artificielles ou causer des blocages inutiles en s'opposant aux méthodes de calcul, lors des négociations sur le budget 2013, ont déclaré les députés, ce mercredi. En approuvant le mandat pour les négociations du Parlement avec les États membres, qui vont commencer le 9 juillet, les députés ont également souligné que le budget doit se centrer sur la croissance et l'emploi et plaidé pour un siège unique du Parlement européen.

*"Ce vote d'aujourd'hui intervient à un moment crucial pour l'Europe. Je crois qu'après le sommet du Conseil européen des 28-29 juin, lors duquel les chefs d'État ou de gouvernement ont décidé d'un 'Pacte pour la croissance et l'emploi', nous devons demander aux États membres d'assurer le suivi de ces conclusions et d'investir les ressources nécessaires pour sortir de la crise",* a déclaré le rapporteur italien Giovanni La Via (Parti populaire).

Au cours des dernières années, les négociations sur le budget ont été dominées par des désaccords sur la méthode de calcul des niveaux de paiement dans le budget. Pour cette négociation, les députés européens invitent instamment les États membres qui ont des doutes sur les estimations de la Commission, à les expliquer aussi vite que possible en vue d'éviter de bloquer un accord, comme ce fut le cas l'année dernière.

Les députés déplorent que la présidence danoise n'ait pas réussi à participer à une réunion en vue de parvenir à une approche commune sur les paiements. Les députés rappellent également que les crédits de paiement proposés par la Commission sont basés sur les estimations des États membres eux-mêmes et invitent la Commission à vérifier auprès des États membres que leurs demandes d'augmentation de paiements est exacte et réaliste.

Le Parlement demande à son équipe de négociation, menée par Giovanni La Via, de préserver dans le budget les moyens prévus pour la croissance et l'emploi ainsi que pour d'autres domaines où le budget de l'UE est susceptible d'apporter une valeur ajoutée, tout en reconnaissant que le budget pourrait être réduit dans les domaines où l'exécution des fonds de l'UE souffre d'un retard injustifié ou de taux d'absorption faibles. Les députés estiment que l'Union européenne, en particulier dans le contexte des politiques d'austérité mises en place dans les États membres, doit faire preuve de responsabilité et prendre des mesures concrètes immédiates pour doter le Parlement d'un siège unique.

Le budget proposé pour l'Union pour 2013 s'élève à 150 931,7 millions d'euros en crédits d'engagement, ce qui représente une augmentation de 2 % par rapport au budget 2012 et à 137 924,4 millions d'euros en crédits de paiement, ce qui représente une augmentation de 6,8 % par rapport au budget 2012. L'augmentation des paiements est relativement élevée, non seulement parce que les niveaux de paiement ont été maintenus artificiellement bas au cours des années précédentes, ce qui a impliqué que le paiement des factures a dû être reporté aux années suivantes, mais aussi parce que les dépenses des programmes pluriannuels ont atteint leur vitesse de croisière lors de la dernière année du cadre financier actuel.

La résolution a été adoptée par 540 voix pour, 93 voix contre et 52 abstentions.

### Engagements et paiements

Pour chaque ligne budgétaire, il y a deux différents types de crédits budgétaires: les engagements et les paiements. Les "engagements" représentent les montants que l'UE peut engager (par exemple, par la signature de contrats ou en lançant une procédure d'appel d'offres) durant une année déterminée. Le niveau des paiements régit les paiements réellement effectués pour cette année.

La résolution a été adoptée par 540 voix pour, 93 voix contre et 52 abstentions.

### Prochaines étapes

# Dossier

Les négociations tripartites sur le budget (Commission, Conseil et Parlement) débuteront le 9 juillet et seront suivies par le premier vote du Conseil, prévu le 26 juillet. Les députés se prononceront en commission parlementaire début octobre et en session plénière le 23 octobre. S'il n'y a pas d'accord lors de la première lecture, des pourparlers de conciliation Conseil / Parlement auront lieu du 24 octobre au 13 novembre, en vue d'approuver le budget final lors de la session plénière des 19-22 novembre.

*Procédure : résolution non législative préparant la procédure budgétaire*



## **Crise dans la zone euro: les députés demandent des actes législatifs et non seulement des feuilles de route**

**Le dernier Conseil européen va dans la bonne direction en s'attaquant à la crise dans la zone euro, souligne une résolution du PE approuvée ce mercredi en réponse au sommet européen de la semaine dernière. Cependant, la situation est si urgente que la Commission doit faire des propositions législatives d'ici septembre afin de rapidement mettre en œuvre les quatre éléments constitutifs du rapport d'Herman Van Rompuy, estiment les députés.**

La résolution adoptée à une large majorité (501 voix pour, 132 contre et 38 abstentions) souligne l'importance des mesures prises pour briser le cercle vicieux entre dettes bancaires et dettes souveraines, ainsi que l'appel à une consolidation budgétaire de croissance. Le Parlement considère que cet accord est un pas important vers une Union bancaire à part entière.

Le rapport d'Herman Van Rompuy est un "bon point de départ" mais davantage doit être fait, estime le Parlement, en impliquant pas seulement les institutions européennes mais également les parlements nationaux, les partenaires sociaux et la société civile.

Les députés se félicitent de l'engagement de faire du budget de l'UE un instrument de croissance mais soulignent que la réforme des ressources propres est un élément essentiel sans lequel aucun accord sur le cadre financier pluriannuel ne sera possible.